

## Séance publique de la Commission jeunesse de Magog

**Magog, le 3 mai 2022** – La Ville de Magog invite la population à assister à la séance officielle de la Commission jeunesse de Magog qui sera présidée par la mairesse, M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, accompagnée du conseiller municipal M. Jean-Noël Leduc. La séance aura lieu le lundi 9 mai, dès 19 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Magog. Une séance extraordinaire du conseil municipal, où sera présenté le rapport financier 2021, précèdera la séance de la Commission jeunesse et débutera à 18 h 30. Elles seront toutes les deux webdiffusées sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Lors de cette soirée, les jeunes débattront et formuleront des recommandations au conseil municipal sur les sujets suivants :

- La mise sur pied d'un magasin de réemploi
- Une proposition d'offre d'activités culturelles pour les adolescents

Cette année, la Commission jeunesse de Magog regroupe sept jeunes âgés entre quinze et dix-sept ans qui étudient ou résident à Magog. Depuis le mois de février, ils participent à des ateliers de formation organisés par le Carrefour de solidarité internationale et l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Par le biais d'ateliers participatifs, les jeunes se sont préparés à vivre cette expérience citoyenne des plus enrichissantes.

À quelques jours de la séance officielle, la Ville de Magog tient à souligner la capacité d'adaptation et la persévérance de ces jeunes qui ont poursuivi leur engagement jusqu'au bout. Leur présence à cette séance publique contribuera à valoriser leur implication citoyenne.

### Lundi 9 mai, 18 h 30 – Présentation du rapport financier 2021

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le lundi 9 mai, à 18 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Magog concernant le rapport financier 2021. La séance sera diffusée en direct sur NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusée en direct sur la chaîne YouTube ainsi que la page Facebook de la Ville.

- 30 -

#### Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

